



Le Mini Coquelicot

Mensuel d'information de la section syndicale CGT Axway



Novembre 2020

Assistantes : du mieux et des désaccords.

La charge de travail des assistantes est un sujet que nous avons inlassablement porté à l'ordre du jour des réunions de CSE pour demander à la direction d'agir sur les conditions de travail de celles-ci. Concernant les BUC du Service, lors de la réunion du 29 octobre, nous avons entendu de la direction la reconnaissance d'une « charge de travail trop forte ». La direction a également évoqué d'une part, des actions sur des créations de poste et d'autre part, un changement de management et des actions sur l'organisation.

Les élus ENSEMBLE! ont insisté pour que la nouvelle organisation mise en œuvre puisse être revue, lors du redécoupage des déplacements professionnels qui entraîneront une hausse du traitement des notes de frais ainsi que des réservations d'hôtels et de voyages. Nous avons également demandé à la direction, puisqu'elle souhaite homogénéiser les tâches entre les assistantes, à corriger les écarts de rémunération. Comme d'habitude l'évocation des termes « salaire » ou « rémunération » provoque chez la direction une habituelle poussée d'oursins dans les poches.



Des échanges plus constructifs ont pu avoir lieu sur l'idée de déployer l'outil permettant aux salariés de réserver directement leurs voyages, délestant nos BUC, sur le long, d'une tâche

pesante. La direction a indiqué sur ce point qu'une étude de besoins avait déjà été menée. ■

[Les coordonnées de vos élu.e.s CGT en cliquant sur ce lien.](#)

Les NAO sont lancées ! (voir au verso de ce Coquelicot). Si vous souhaitez nous faire part de vos attentes, de vos demandes ou tout simplement échanger sur les thèmes concernant ces négociations, contactez vos élu.e.s CGT !

« Kick off » Axway 2021 : télétravail oblige, la direction adapte la formule pour 2021.

Pandémie oblige, le kick off 2021 s'organisera en visioconférence et prendra la forme de plusieurs sessions accessibles à toutes et tous. Ainsi, les traditionnels kick off réservés, l'un au Commerce, l'autre à la R&D, se « fondent » en un seul événement lissé sur plusieurs jours.

L'organisation de l'événement a été confiée à une société extérieure spécialisée. ■



Nouveaux locaux pour les salarié.e.s lyonnais.e.s.

Situés à 15 minutes des actuels locaux d'Axway Lyon et aux pieds de la ligne B du métro, les nouveaux bureaux devraient offrir à nos collègues lyonnais un meilleur confort de travail dans un *open space* aménagé pour 18 postes de travail. L'immeuble dispose entre autres d'un parking pour les vélos. L'emménagement est prévu pour décembre prochain. ■

Levez la main
si vous voulez que
les librairies
restent OUVERTES!





NAO : démarrage des négociations le 29 octobre dernier.

Cette première réunion a permis de fixer les délégations de chacune des organisations syndicales présentes chez Axway, le calendrier des réunions et la liste des thèmes et sous-thèmes sur lesquels les négociations vont porter. C'est cette liste -pour laquelle l'Intersyndicale CGT-CFDT d'Axway défendra un certain nombre de propositions- que nous publions ci-après.



**Une force
à vos côtés**

Pour l'ensemble de ces items, l'Intersyndicale CGT-CFDT a fait parvenir à la direction une liste de données notamment chiffrées, indispensables pour pouvoir travailler sur des propositions cohérentes. ■

Thèmes

Rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise.



Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qualité de vie au travail (QVT).



Gestion des emplois et des parcours professionnels.



LA CGT AXWAY EST SUR JIVE

Sous-thèmes

- **Rémunérations :**
 - Salaires ;
 - Parts variables ;
 - Cycle (s) et procédures de révision des salaires ;
 - Critères d'augmentation ou de non-augmentation ;
 - Heures supplémentaires ;
 - Astreintes ;
 - Avantages en nature ;
 - Entretiens annuels.
- **Durée et organisation du temps de travail :**
 - Télétravail ;
 - Participation de l'entreprise aux frais engagés par les salariés dans le cadre du télétravail ;
 - Temps partiels.
- **Épargne salariale**
 - Intéressement ;
 - Participation ;
 - Actions.
- **Suivi de la mise en œuvre des mesures visant à :**
 - supprimer les écarts de rémunération ;
 - supprimer les différences de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ;
 - supprimer les différences dans l'accès à la formation.

- Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.
- Lutte contre les discriminations.
- Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.
- Mise en œuvre du droit des salariés à la déconnexion.
- Mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituelle et leur lieu de travail.
- Prévoyance.
- Frais de déplacements.
- Santé et sécurité au travail.

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Grandes orientations à trois ans de la formation professionnelle dans l'entreprise et objectifs du plan de développement des compétences.
- Abondement du compte personnel de formation (CPF).
- Déroulement de carrière des salariés exerçant des responsabilités syndicales.
- Emploi des salariés âgés et transmission des savoirs et des compétences.
- Amélioration des conditions de travail des salariés âgés.
- Perspectives de développement de l'alternance et modalités d'accueil des alternants et des stagiaires.

Les prochaines dates des négociations :

- 17 novembre
- 1^{er} et 10 décembre